



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 12 Mars 2024

L'An Deux Mil Vingt-Quatre, le douze mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Varacieux, dûment convoqué le six mars deux mil vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Denis CHEVALLIER, Maire.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15**

**Nombre de conseillers municipaux présents : 13**

Présents : Denis CHEVALLIER, André ROJAT, Jean Pierre DETROYAT, Thierry NICOUD, Lionel AVIT, Sébastien CALLET, Jocelyne COTTE, Christian FERROUILLAT, Véronique GERMAIN, Emmanuel NICOUD, Justine REY, Thierry RUF, Cédric VEYRET.

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : Sandrine MARGAILLAN donne procuration à André ROJAT  
Sylvie SEYSSEL donne procuration à Jean-Pierre DETROYAT

**Nombre de votants : 15**

Secrétaire de séance : Justine REY

### Ordre du jour :

1. Approbation PV conseil du 22 février 2024
2. Délibération pour vote des taux d'imposition 2024
3. Délibération pour vote du compte de gestion et du compte administratif
4. Délibération pour affectation du résultat
5. Délibérations pour vote du budget 2024
6. Délibération pour application de la fongibilité des crédits sur le budget 2024
7. Questions diverses

Ouverture de la séance du Conseil Municipal du 12 Mars 2024 à 19h30.

### Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour :

M. le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Délibération pour mise en place d'une solution de prise en charge des animaux errants sur la commune
- Choix des entreprises suite à ouverture des plis appel d'offres pour la maison Glénat

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve ces ajouts à l'unanimité de ses membres présents et représentés.

### 1. Approbation PV du 22 février 2024

Le PV du conseil municipal du 22 février 2024 est approuvé à l'unanimité.



## **2. Délibération pour vote des taux d'imposition 2024**

André ROJAT, 1<sup>er</sup> adjoint, fait un rappel sur les taux d'imposition 2023, il indique que les bases de calcul vont augmenter de 3.9 % en 2024.

M. FERROUILLAT suppose que d'autres augmentations sont peut-être prévues, au niveau du département par exemple.

André ROJAT, 1<sup>er</sup> adjoint, indique qu'il serait possible d'augmenter le taux de la taxe d'habitation, ou voter une taxation sur les logements vacants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir les taux 2023.

## **3. Délibérations pour approbation du compte de gestion et du compte administratif**

André ROJAT, Adjoint en charge des Finances, présente le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2023.

Après en avoir délibéré :

- le conseil vote le compte de gestion à l'unanimité.
- après retrait de M. Le Maire, le conseil vote le compte administratif à l'unanimité.

## **4. Délibération pour affectation du résultat**

Les comptes font apparaître un résultat de fonctionnement positif de 136 833,34€. Après en avoir délibéré, le conseil décide d'affecter 101 833,34 € de ce résultat en section d'investissement et de reporter 35 000 € en fonctionnement.

Délibération prise à l'unanimité.

## **5. Délibération pour vote du budget primitif 2024**

André ROJAT, Adjoint aux finances, expose les différentes dépenses et recettes d'investissement et de fonctionnement prévues en 2024.

Ainsi, le budget s'équilibre avec 765 373.00 € en dépenses et en recettes de fonctionnement, et 833 326.54 € en dépenses et en recettes d'investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le budget primitif 2024 à l'unanimité.

## **6. Délibération pour application de la fongibilité des crédits en M57**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le référentiel M57 étend à toutes les collectivités territoriales la possibilité d'autoriser le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

M. le Maire rappelle que ces mouvements de crédits font l'objet d'un compte rendu lors du conseil municipal suivant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

## **7. Délibération pour mise en place d'une solution de prise en charge des animaux errants sur la commune**

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a rencontré l'association CATS engagée dans la protection animale qui souhaite mettre en place une campagne de stérilisation des chats sur la commune. L'association fait état d'une quinzaine de chats concernés.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 14 voix pour et 1 abstention de ne pas donner suite à cette demande mais de rechercher une solution pérenne.

### **8. Présentation du rapport d'analyse des offres pour la Maison Glénat**

M. le Maire indique que tous les lots, sauf le lot 6, ont été couverts. M. le Maire rappelle que l'étude des offres a été effectuée par le cabinet Synaptic, en respectant les conditions énoncées dans le règlement de la consultation, avec l'utilisation de plusieurs critères qui ont permis l'établissement définitif du classement.

M. le Maire propose, au vu de l'analyse, de retenir les candidats suivants :

- Lot 1 : Entreprise BONIN
- Lot 2 : Entreprise GIRAUD MARCHAND
- Lot 3 : Entreprise GIRAUD MARCHAND
- Lot 4 : Entreprise ROYANS CHARPENTE
- Lot 5 : MENUISERIE PROPONNET
- Lot 6 : aucune réponse
- Lot 7 : Entreprise SECER
- Lot 8 : Entreprise SARL EVF
- Lot 9 : Entreprise EURO CONFORT MAINTENANCE
- Lot 10 : Entreprise EURO CONFORT MAINTENANCE
- Lot 11 : Entreprise BALME
- Lot 12 : Entreprise GENIN FRERES

Décisions votées à l'unanimité.

M. le Maire précise que les travaux devraient débuter mi-avril 2024.

### **9. Questions Diverses**

- Réunion PLUI : mardi 19 mars 2024 à 9h00 en mairie.
- Commémoration du 19 Mars 1962 à 18h00
- Appel de Mme MILOUD concernant une demande de prolongation de la pose de son mobil home sur sa propriété.
- Réunion des élus samedi 9 mars : sécurisation du local des boules, achat du terrain à côté du stade de rugby, projet salle des fêtes
- VSL souhaite organiser une randonnée VTT le 15 juin 2024
- demande de formalisation de l'utilisation des parkings privés lors des manifestations
- Un rendez-vous avec l'association CATS est prévue en mairie mardi 27 février 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H00

PROCHAIN CONSEIL : Mercredi 20 Mars 2024 à 19h30

Le/La Secrétaire

Le Maire

